



SPÉCIAL «VOYAGES»

Extension au séjour en Polynésie Française

7 jours, 6 nuits - du 15 au 21 avril 2019

Croisière en catamaran, départ et retour à Papeete incluant 3 îles : Maïao, Moorea et Tetiaroa.

- Maïao, l'île interdite
- Moorea, l'île sœur
- Tetiaroa, la légende

Prévoir d'arriver à Papeete au plus tard le dimanche 14 avril.

Maïao, l'île interdite :

Vous ne trouverez pas cette destination dans les catalogues des tour-opérateurs « mainstream ». Et pour cause, cette île a une histoire qui en a fait une île interdite. Comprenez par là que si vous n'avez pas une raison sérieuse et légitime d'y aller, vous n'avez tout simplement pas le droit d'y aller. Aujourd'hui, même si la loi qui protège les habitants de cette île est toujours d'actualité, l'île s'entre-ouvre au tourisme pour un nombre très restreint de privilégiés. Le mieux pour vous faire une idée de la destination est encore de lire cet article : https://www.tahiti-infos.com/Comment-Maiao-est-devenue-l-ile-interdite_a167868.html

Moorea, l'île sœur :

17 km seulement séparent Tahiti de son île sœur. Accessible ferry ou par avion tout au long de la journée, l'environnement paisible et préservé de Moorea tranche radicalement avec la frénésie de la capitale. Ses paysages magiques marquent durablement les visiteurs qui y séjournent.

Moorea possède deux baies immenses et magnifiques dont la baie de Cook. En réalité ce n'est pas cette baie éponyme que le Capitaine Cook découvrit en premier, mais la voisine baie d'Opunohu.

Tetiaroa, la légende :

Le superbe atoll de Tetiaroa est l'un des plus beaux bijoux naturels de Polynésie. Situé à 53 km au nord de Tahiti, l'île a toujours été un lieu considéré comme propice au calme et au repos : tout d'abord par la famille royale Pomare, qui venait se ressourcer à l'écart de Tahiti, puis par Malon Brando qui fit de l'atoll son lieu de villégiature préféré. Au-delà de sa beauté à couper le souffle, il abrite une biodiversité rare, véritable sanctuaire naturel pour les oiseaux et la vie marine.



A voir sous l'eau :

Pas de plongée prévue sur cette extension. C'est une extension sur l'eau et sur la terre.

A voir à terre :

Plusieurs excursions sont prévues lors des escales : balades en montagne (c'est pas l'Everest !) pour admirer les merveilleux point de vue de Maïao, barbecues sur plages désertes, balades en 4x4, visite de l'île aux oiseaux à Tetiaroa, visite du village de Maïao, et probablement plus encore...

Hébergement :

Hébergement en cabine double sur un catamaran de type Léopard 46 (pas de cabines twin).

Possibilité de passer la nuit précédant le séjour sur le bateau à la marina de Papeete sans surcoût.

Conditions de participation :

- Etre inscrit à la sortie Polynésie 2019
- Etre à jour de ses cotisations PAEC 2018 et 2019
- Minimum 8 participants pour privatiser le bateau
- Maximum 8 participants

Formalités d'inscription :

- Préinscription sur l'adresse voyages@plongeearcenciel.org
- Virement dans un délai de 5 jours après la préinscription de 350 € d'arrhes (RIB en pièce jointe du courriel)
- Retourner le bulletin d'inscription complété et signé par mail à l'adresse voyages@plongeearcenciel.org ou par courrier à l'adresse Centre LGBT – Plongée Arc en Ciel – Polynésie 2019 – 63 rue Beaubourg – 75003 Paris
- Clôture des inscriptions le **28 février 2018** ou quand l'effectif de 8 personnes est atteint



Budget :

Le budget est de **1.120 €** par personne à condition de remplir le bateau (8 personnes).

Inclus dans le budget :

- Location du voilier avec skipper et hôtesse
- Pension complète (hors extras et alcools)
- Carburant pour le moteur principal et l'annexe
- Hébergement cabine double
- Excursions à Tetiaroa et à Maïao

Non-inclus dans le budget :

- Alcools

Avertissement :

Le programme est tributaire des conditions météo et pourra être modifié au dernier moment en fonction de celle-ci. En particulier, la seule passe qui permet d'accéder à Maïao peut devenir impraticable dans certaines conditions de houle et de vent.

Echéancier :

A L'inscription	350,00 €
31/01/2019	770,00 €